

M. Georges VERNON, réélu Président de l'U.S. Vendomoise, en assemblée générale

Au Ciné-club "LETTRE I" de Chris



M. Georges Vernon, ayant à sa droite Mme Mathieu et M. Gérard Beauge, et à sa gauche, MM. Proust et Sourliou, prononce son allocution d'ouverture.

Vendôme. — L'Union Sportive Vendomoise a tenu son assemblée générale annuelle dans l'une des salles du magnifique Palais des Fêtes de Vendôme.

De nombreux membres de chacune des différentes sections du grand club omnisports vendomois assistaient à cette assemblée générale qui se déroula dans la meilleure ambiance, sous la présidence de M. Georges Vernon.

Le quorum était largement atteint puisque 105 membres étaient présents et devaient, au cours de ce travail de l'assemblée générale voter pour le tiers sortant.

M. Georges Vernon a présidé lui-même, officiellement Mme Mathieu, vice-présidente ; M. Jacques Proust, secrétaire général ; M. Malfait, trésorier général, ainsi que MM. Gérard Beauge et Sourliou, respectivement trésorier adjoint et secrétaire adjoint.

Toutes les sections sont représentées, c'est-à-dire l'athlétisme (sections masculine et féminine), le football, le handball (M. et F.), le basket-ball, le volley-ball (M. et F.) et la section toute nouvellement formée du rugby.

L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale se transforme en assemblée extraordinaire en vue d'une modification de l'article 5 des statuts de nouvelles sections.

En effet, l'article 5 limitait les sports pratiqués à l'U.S.V. à ceux énumérés dans ces statuts.

Du fait de la création de nouvelles sections, il est nécessaire d'éviter une assemblée générale pour l'admission de toute nouvelle section pouvant se créer, le comité directeur proposa à l'assemblée générale de modifier cet article comme suit : « L'U.S.V. Vendomoise sera au sein de l'Association aux fédérations reconnues par le Ministère de l'Éducation pour tous les sports effectivement pratiqués au sein de l'association ».

Cette modification est adoptée par 105 votants et 102 suffrages exprimés.

L'ALLOCATION DE M. GEORGES VERNON

Après avoir, comme il se doit, été le début d'années précédentes, exprimé sa satisfaction de s'être retrouvé tous ceux qui, au cours de l'année, ont travaillé sur les terrains de sport, les piscines, les bords de Loire, la région et le félicite et remercie chaleureusement tous ceux qui ont dignement représenté la ville de Vendôme.

Il souligne avec plaisir que l'activité des différentes sections a été en constante ascension au cours de l'année écoulée et a même augmenté l'exercice précédent ; les efforts des dirigeants ont tenu cependant à rendre spécialement méritoire cet accomplissement. Le premier ordre qu'est M. Francis Proust, secrétaire adjoint, a toujours prêt à prodiguer son concours à tous les dirigeants des sections et qui rend, de ce fait, des services immenses.

Connaissant les difficultés de toutes les sections, il s'efforcera toujours de leur apporter son aide dans la mesure de ses possibilités.

Le président Georges Vernon termine son allocution en rappelant publiquement le soutien qui est apporté par la Municipalité vendomoise, il tient à en remercier de vive voix le député-maire, les membres du Conseil municipal et le secrétaire général de la mairie auprès desquels l'U.S.V. a toujours bénéficié du meilleur accueil, espérant ainsi que de nouvelles salles pourront être amplifiées dans les années à venir, notamment par la création de nouvelles installations, et surtout la construction d'une salle des Sports.

« En conclusion, je vous avais dit que l'année sera dans le domaine de tous. Cela a été et ce sera toujours ainsi, mais nous espérons que notre U.S.V. porte toujours plus haut et plus loin le drapeau de notre bonne ville de Vendôme ».

LE RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Après cette allocution vigoureusement applaudie, M. Jacques Proust, secrétaire général, donne le compte rendu moral de la saison passée, ce qui fut fait d'une façon très claire, section par section, faisant ressortir tous les principaux résultats et les satisfactions offertes par les athlètes ou joueurs à leurs différents dirigeants.

Ainsi, les responsables des différentes sections ont apporté en témoignage de leur activité, c'est tout à l'honneur du club vendomois, l'athlétisme, le football, le basket-ball (masculin et féminin), le handball, le tennis, le country, les boules lyonnaises, le handball, la natation, le volley-ball (masculin et féminin) ont présenté leur rapport d'activité, riche en chiffres et en résultats obtenus. Nous ne pouvons, par manque de place, les énumérer intégralement et leurs auteurs voudront bien nous en excuser, mais leur lecture nous a prouvé que l'U.S.V. prenait une place très importante dans le domaine des activités de la sympathique cité des bords de Loire.

Toute nouvellement créée, la section rugby n'a pas pu parler, de même le comité directeur, le secrétaire général, M. Jacques Proust, en accueillant les nouveaux membres de l'U.S.V. et leur souhaitant la bienvenue, n'a pas manqué de souligner l'activité déjà bien grande de cette section et du nombre d'adhérents et les premiers succès obtenus sur le plan local.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Celui-ci est composé de M. Vernon, Mme Mathieu, MM. Sourliou, Beauge, Malfait, Mme Lembeve. Il y a lieu, par ailleurs, de procéder au renouvellement de MM. Laurenceau, Michaud et Morel, d'autre part, de nombreuses candidatures provenant de toutes les sections ont été reçues par le secrétaire général, de telle sorte que 19 candidats se présentent pour les neuf postes à pourvoir.

Le vote à bulletin secrets donne le résultat suivant : sur 110 votants sont élus ou réélus au premier tour M. Vernon (95 voix), Mme Mathieu (93), M. Sourliou (93), M. Beauge (78), Malfait (71), Beauvel (70), et Mme Lembeve (67).

Il y a ballottage pour deux postes et au second tour, ce sont MM. Chavigny (avec 33 voix) et Laloue (33 voix) qui sont élus.

LE NOUVEAU BUREAU DE L'U.S. VENDÔME

L'ordre du jour étant épuisé, cette assemblée générale se termine ainsi tandis que les membres du comité directeur se réunissent pour constituer leur bureau pour l'année 1963 : M. Georges Vernon ; vice-président : Mme Mathieu ; M. Léon Beauvel ; secrétaire général : M. Jacques Proust ; secrétaire adjoint : M. Sourliou ; trésorier général : M. Gérard Beauge ; trésorier adjoint : M. Gérard Beauge ; membres du bureau : MM. Bellanger, Bigre, Chaumontel, Chavigny, Cojan, Giroud, Questier, Jeulin, André, Jeulin, Gérard, Laloue, Mme Lembeve, MM. Mchoudeau, Morel, Proust, Rizozeau, Trecult.



Les dirigeants et participants des différentes sections écoutent avec attention le discours de M. Georges Vernon, président de l'U.S. Vendomoise.

Le premier tour éliminatoire, à Vendôme, du concours de belote des A.C.P. a eu pour cadre, comme chaque année, le café de « La Renaissance », où un très bon accueil nous est toujours réservé par M. et Mme Tournon. C'est dans cet établissement que se fera la finale cantonale dotée de nombreux prix dont 100 francs au premier.

La section de Vendôme exprime sa reconnaissance à M. et Mme Tournon, leur personnel, ainsi qu'aux généreux donateurs industriels, commerçants, artisans, particuliers qui nous permettent d'offrir les superbes lots à tous les participants, durant les éliminatoires.

Le prochain tour aura lieu salle Chopart, à Rocé, le dimanche 7 février.

Qualifiés : 1. M. Pierre Picot, de Saint-Ouen, 8.990 pts. 2. M. Jean-Claude Lory, de Morée ; 5.867 pts. 3. M. Michel Lory, de Morée, 5.817 pts.

Suppléants : M. René Loudey de Millanges, 5.745 pts. M. Yves Véc, d'Acé, 5.636 pts. M. Guy Morgan, de Danzé, 5.821 pts.

« On a fait du cinéma un art ; le documentaire filmé est aussi du cinéma mais il ressemble plutôt à un reportage et à la limite à un sous-genre géographique d'histoire, d'économie ou encore à une catégorie touristique. Avec « Lettre de Sibirie », Chris Marker a démontré (et quelle démonstration !) que le documentaire filmé pouvait être autre chose. Tout dépend bien sûr de la manière de traiter le sujet ».

Comment Marker a-t-il présenté ce piégeage pays encore mal connu ? D'une façon extrêmement simple au fond. Ses prises de vues sont adroites et intelligentes, certes, mais l'effort de recherche qui a été fait dans la conception du film, Marker a su mêler la prise de vue directe, des cadres d'actualités, des vieilles photos et des images d'archives, ce qui pouvait flatter son goût de l'insolite et cette tendance se retrouve aussi dans la composition ; Marker adore faire se heurter deux images contradictoires ou diamétralement opposées et qui

M. Picoit (Saint-Ouen) vainqueur du concours de belote des A.C.P.G.

Le premier tour éliminatoire, à Vendôme, du concours de belote des A.C.P. a eu pour cadre, comme chaque année, le café de « La Renaissance », où un très bon accueil nous est toujours réservé par M. et Mme Tournon. C'est dans cet établissement que se fera la finale cantonale dotée de nombreux prix dont 100 francs au premier.

La section de Vendôme exprime sa reconnaissance à M. et Mme Tournon, leur personnel, ainsi qu'aux généreux donateurs industriels, commerçants, artisans, particuliers qui nous permettent d'offrir les superbes lots à tous les participants, durant les éliminatoires.

Le prochain tour aura lieu salle Chopart, à Rocé, le dimanche 7 février.

Qualifiés : 1. M. Pierre Picot, de Saint-Ouen, 8.990 pts. 2. M. Jean-Claude Lory, de Morée ; 5.867 pts. 3. M. Michel Lory, de Morée, 5.817 pts.

Suppléants : M. René Loudey de Millanges, 5.745 pts. M. Yves Véc, d'Acé, 5.636 pts. M. Guy Morgan, de Danzé, 5.821 pts.

SOURDS (VOIR PAGE BLOIS)



Les dirigeants et participants des différentes sections écoutent avec attention le discours de M. Georges Vernon, président de l'U.S. Vendomoise.